**Qu’est-ce que la « maghrébinité » ?**

Là aussi la réponse semble « couler de source » : la « maghribinité » serait ce qui désigne tout ce qui provient ou qui touche le Maghreb.

Mais à quel Maghreb faisons-nous référence ?

A celui des origines amazigh, celui du devenir qui va vers une désagrégation de ce concept au détriment de la naissance de nationalisme étatique avec l’apparition des littératures algérienne, marocaine et tunisienne

Peut-être nous faut-il accepter l’idée, propagée par des historiens français, que le Maghreb n’existe pas au-delà d’une mythologie bien ancienne. Mais ce serait choisir l’issue la plus simple en méconnaissant sciemment la spécificité de cette littérature qui s’enracine dans un territoire bien défini.

Aujourd’hui, l’identité maghrébine est conçue comme étant fondée sur trois éléments :

1. la Nation
2. l’Islam
3. l’Arabité

Ces trois fondamentaux posent, dès que l’on tente de les appliquer à la réalité, quelques problèmes.

Le concept de Nation comme étant un « groupe humain vivant sur un même territoire, lié par la conscience d’une histoire, d’une culture, de traditions et parfois d’une langue communes et formant une entité politique. » est difficilement applicable au pays du Maghreb. Les trois pays du Maghreb partagent la même histoire et la même identité culturelle. Seule la réalité politique, établie par le colonisateur français, sépare ces Etats. Cette immaturité nationale explique les guerres territoriales qui ont suivi les indépendances.

L’identité religieuse est la plus erronée. En effet, certains auteurs maghrébins sont de confession israélite (Memmi, el Maleh) ou encore de confession chrétienne (Amrouche). Doit-on pour autant les exclure du cercle de notre étude ?

L’attachement à la langue arabe est lui aussi problématique, car outre le cas des auteurs berbérophones, l’arabité identitaire et culturelle du Maghreb ne doit pas être confondue avec la politique d’arabisation qu’ont connu les pays maghrébins.

**Nous nommerons donc écrivain maghrébin les auteurs qui sont attachés à une terre ancestrale et à une communauté humaine vivante forgée par l’histoire, et qui ont le sentiment d’appartenir à cette terre (et qui l’assument)**.

**Pourquoi la langue française ?**

Contrairement aux prévisions de certains critiques - tels que J. Déjeux, A. Memmi- la littérature maghrébine de graphie française n’a pas disparu avec les indépendances des pays du Maghreb. Elle demeure jusqu’à aujourd’hui, et avec elle l’ambiguïté de son statut.

Ce concept n’est, effectivement, pas affranchi d’ambiguïtés. Il présente la langue française comme moyen d’expression sans se demander le pourquoi de cet usage et sans donner une véritable réponse aux questionnements qu’une telle expression suscite.

Le choix linguistique des auteurs qui nous intéressent a toujours été un élément de questionnement. Salué comme symbole de la réussite de l’œuvre scolaire coloniale, il fut décrié par les nationalistes comme étant corollaire de l’acculturation.

Cette vision laudative ou péjorative vient de la méconnaissance des conditions d’apprentissage durant la colonisation. En vérité, la langue française ne fut à aucun moment choisie comme moyen d’expression par les écrivains. Son usage leur fut imposé par le système coloniale qui avait détruit totalement ou partiellement les institutions scolaires indigènes. De ce fait, la langue française c’est imposé comme étant le SEUL moyen d’expression pour se dire. Il fallait écrire en français ou se taire !

Cette littérature s’appuie sur deux histoires, deux cultures, deux publics et n’a jamais su se libérer de la colonisation et de l’acculturation qui fut la véritable raison de sa naissance.

**Qu’est-ce que le colonialisme ?**

Le colonialisme se définit comme étant cette **« doctrine qui vise à légitimer l’occupation d’un territoire ou d’un Etat, sa domination politique et son exploitation économique par un Etat étranger »** . Le colonialisme n’est pas une doctrine propre aux temps moderne, il suffit pour s’en convaincre de penser à l’empire romain, vandale, musulman, …

**Histoire du colonialisme moderne:**

Le terme « colon » est apparu au Moyen-âge afin de désigner les personnes qui exploitent une parcelle de terre dont elles ne sont pas propriétaires en échange du payement d’un loyer en nature. Ce terme purement économique va changer d’acception au XVIIIe siècle, pour désigner la personne qui peuple une **colonie**. Cette évolution lexicale est liée au changement de représentation du monde par les Occidentaux. En effet, c’est à partir de cette époque que l’Europe se représente au centre du monde, réduisant le reste du monde à une périphérie. Dans le cadre du colonialisme, le rapport fondamental est la domination qui est établie grâce à une politique d’assujettissement et d’infériorisation de l’Autre

Le premier empire colonial moderne est le Royaume Chrétien d’Espagne qui dès la fin du XVe siècle se lance à la conquête de l’Amérique et de l’Asie. Il sera très vite suivi du Portugal qui va à la conquête de l’Amérique du Sud.

Cette volonté d’exploiter les ressources des pays colonisés va déboucher sur le plus grand drame de l’histoire de l’humanité : la déportation des populations africaines et leur mise en esclavagisme. Drame toujours pas assumé par l’Occident.

Au XIXe siècle, grâce à la révolution industrielle, les deux grands empires coloniaux sont la France et la Grande-Bretagne. Et l’entreprise coloniale est orientée déplacée vers le continent africain qui a été colonisé en totalité (à l’exception de l’Éthiopie).

Ce n’est qu’après la Seconde Guerre mondiale, les pays colonisés accèdent à l’indépendance.

**Les formes de colonisation**

Il faut distinguer la colonisation dite de peuplement et celle d’exploitation. La première désigne une colonisation où des colons européens s’installent en nombre suffisamment important pour former des communautés sur les territoires colonisés (c’est ce qu’a vécu l’Algérie à partir de 1830). La colonisation d’exploitation, qui est la forme la plus répandue, est une exploitation, par le pays colonisateur, des richesses humaines ou naturelles des pays colonisés.

**Les raisons de l’expansion coloniale**

Les raisons de la colonisation sont :

1. Les motivations politico-économiques :

A partir de la Renaissance, la richesse d’un pays se calcule en termes d’industrie mais surtout en termes de commerce extérieur. Ainsi la volonté de prendre place dans le commerce mondial va imposer, aux pays d’Europe occidental, la possession de bases navales et commerciales en divers points du globe.

Epuisés par une exploitation devenue mécanique, le sol européen s’appauvrit. A l’opposé, les pays colonisés sont présentés comme des zones riches. Leurs richesses serviront à combler les carences européennes. Leurs climats permettront la culture de nouvelles espèces végétales qui résistent mieux à de longs voyages.

Sous le joug colonial, les populations indigènes constituent une réserve de main d’œuvre bon marché et asservie.

2. Le « devoir de civiliser les races inférieures » (Jules Ferry, 1885)

Les pays d’Europe occidentale se sentent investis d’une mission civilisatrice et religieuse des peuples indigènes, jugés barbares. Cette mission vient du fait qu’ils croient en la supériorité de leur civilisation et de leur race. Des auteurs comme R. Kipling parleront même du « *fardeau de l’homme blanc* ». Les Européens se doivent, selon eux, de sauver les esprits les indigènes (par la civilisation) mais aussi leurs âmes par l’évangélisation.

Il faudra attendre Georges Clemenceau pour remettre en question officiellement cette théorie de la supériorité de la race blanche. *« Races supérieures, races supérieures, c’est bientôt dit ! Pour ma part, j’en rabats singulièrement depuis que j’ai vu des savants allemands démontrer scientifiquement que la France devait être vaincue dans la guerre franco-allemande parce que le Français est d’une race inférieure à l’Allemand. Depuis ce temps, je l’avoue, j’y regarde à deux fois avant de me retourner vers un homme et vers une civilisation et de prononcer : homme ou race inférieure. ».*

**Cas d’étude : La conquête de l’Algérie**

Dans la première moitié du XIXe siècle, les puissances européennes ne sont pas encore tentées par l’expansion coloniale en Afrique. La France n’a alors que très peu de colonies : Martinique, Guadeloupe et l’île Bourbon (la Réunion), les Marquises et Tahiti, quelques comptoirs en Inde et au Sénégal… Sans objectif précis, la France colonise l’Algérie.

1. De la domination turque à la domination française

Les opérations militaires en Algérie font partie d’une politique d’affirmation de la France en Méditerranée. (Ce rappel historique nous fait voir d‘un œil nouveau la résurgence de la politique méditerranéenne de la France par le Président Sarkosy)

1.1. L’Algérie turque

Depuis le XVIe siècle, l’Algérie est sous la domination des Turcs. Un dey, qui reconnaît la souveraineté du sultan ottoman, administre la région.

La principale ressource de la province reste la piraterie algéroise : jusqu’au début du XIXe siècle, les États européens payent un tribut au dey pour être épargnés par les corsaires. Ce passé rarement assumé devrait être étudié dans son contexte historique. En effet, actuellement, la piraterie est considérée comme un délit,… mais, il est absurde de lire des faits historiques avec un regard actuel. Longtemps décrite comme un signe de barbarie, la piraterie est jusqu’au début du XIX° siècle un fait économique. Il faut, par exemple, penser à l’aide apportée par les flibustiers des Caraïbes à la couronne anglaise.

La domination turque qui n’a jamais été totale était peu appréciée des populations locales qui se soulevaient fréquemment. Ainsi, lorsqu’éclate le conflit avec la France, le régime du dey est affaibli et impopulaire.

1.2. Les véritables raisons de la colonisation

Avec la chute de l’empire napoléonien[[1]](#footnote-1), la France perd de son prestige et de sa puissance. Elle souhaite retrouver son importance internationale autrement qu’économiquement (il ne faut pas oublier que les conquêtes napoléoniennes ont ruiné le pays). Elle entend devenir la puissance dominante en Méditerranée. En 1827, le roi de France Charles X saisit le prétexte d’un différend entre le dey et le consul de France à Alger pour instaurer un blocus de trois ans. Après la canonnade d’un vaisseau parlementaire, une expédition militaire est lancée. Alger est prise le 5 juillet 1830.

2. La conquête militaire

2.1. L’occupation restreinte

Initiateur de cette conquête, Charles X n’aura pas le loisir d’en profiter car il est chassé du trône en 1830.. Louis-Philippe Ier arrive au pouvoir sans vraiment savoir que faire d’Alger. La conquête coûte cher. La Monarchie de Juillet décide d’établit une occupation restreinte du territoire : une fois passées les murailles d’Oran ou de Mostaganem, les militaires français se heurtent aux tribus indigènes. En 1834, un traité d’amitié accorde à un chef indigène, l’émir Abd-el-Kader, une autorité politique et religieuse sur la partie occidentale du pays. La France ne conserve que deux enclaves littorales : Alger et Oran. La France se tourne alors vers l’Algérie orientale. En 1837, le général Bugeaud entre à Constantine et fait disparaître les derniers vestiges de l’occupation turque. La prise de Constantine est l’un des épisodes les plus sanglant de la conquête de l’Algérie. En effet, la population constantinoise payera chèrement sa résistance acharnée. Afin de ne pas se battre sur deux fronts, la France renouvelle ses accords avec Abd-el-Kader..

2.2. L’occupation étendue

Abd-el-Kader organise le premier État algérien. Il souhaite débarrasser le pays de la présence française mais sa réaction est tardive, la France avait déjà brisé les grands pôles militaires du pays. En 1839, il déclenche une guerre sainte contre les envahisseurs français et met à sac la plaine de la Mitidja. Ne pouvant composer avec Abd-el-Kader, la France entreprend alors la conquête de toute l’Algérie. Nommé gouverneur, le général Bugeaud mène une lutte acharnée contre les Algériens. En 1847, Abd-el-Kader est fait prisonnier. De nombreuses régions restent insoumises, notamment la Kabylie. Les combats se poursuivent sous le Second Empire. En 1857, l’ensemble du territoire est conquis avec la prise du Djurdjura.

3. Après la conquête, la colonisation

Afin de pérenniser sa conquête, la France souhaite établir des communautés européennes en Algérie[[2]](#footnote-2).

Bien que les troupes françaises contrôlent l’ensemble du territoire, de nombreuses insurrections populaires sont réprimées dans la seconde moitié du XIXe siècle. Pour consolider cette conquête, l’idée de constituer une colonie de peuplement s’impose peu à peu : il faut inciter des Européens à s’installer sur le sol algérien. Dès 1847, plus de 100 000 Européens (Français, Espagnols, Italiens, Maltais) résident en Algérie. Ils sont plus d’un demi-million à la fin du siècle, attirés par la promesse de terres fertiles. Ces Algériens d’origine européenne sont appelés les « pieds-noirs ». En 1848, le pays est proclamé territoire français et divisé en trois départements.

On attribue aux Européens des terres confisquées aux tribus algériennes insoumises. L’agriculture est modernisée et destinée à l’exportation (l’exploitation du blé et de la vigne). Afin de réduire les tensions, la France cherche à assimiler les Algériens en les représentants dans les institutions locales, à partir de 1870. Mais les colons s’opposent à la participation musulmane à l’élection des députés.

1. - Il est à noter que la conquête d’Alger avait déjà été envisagée par Napoléon I qui avait chargé des espions de déterminer les points faibles de cette citadelle dite imprenable. [↑](#footnote-ref-1)
2. - Certains documents de l’époque attestent du désir des Français d’exterminer ou du moins de réduire considérablement, à long terme, les populations indigènes [↑](#footnote-ref-2)